DSEST ***RENCONTRES SCIENTIFIQUES***

Département de santé environnementale et santé au travail

Faculté de médecine

**Le mercredi 6 février 2013**

**de 12 h à 12 h 25**

**Pavillon Marguerite-d’Youville, salle 3030**

**2375, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal (Québec)**

**L’engagement gouvernemental de consacrer 50 % du territoire du Plan Nord à la protection de l’environnement est-il viable selon les critères du développement durable?**

Conférencière : Isadora Quick, étudiante à la maitrise (travail dirigé)

Directeur de recherche : Joseph Zayed, professeur au département

*Résumé*

Lors de l’annonce du Plan Nord, le gouvernement Charest a également annoncé sa volonté de protéger 50 % du territoire du Plan Nord et, en collaboration avec le MDDEP, a tenu une vaste consultation publique visant à recueillir l’avis des citoyens, des collectivités et des secteurs concernés par cet engagement. L’objectif du travail dirigé est double : d’une part analyser les opinions, commentaires et critiques exprimés par les acteurs concernés lors de la consultation, d’autre part formuler des recommandations sur les moyens de mise en pratique de cet engagement dans le respect de l’esprit du développement durable. Pour ce faire, une analyse systématique des mémoires déposés lors de la consultation ainsi que des transcriptions des séances de consultations, a été effectuée. Les visions, commentaires et critiques des parties prenantes ont été présentés pour chacun des moyens de protection de l’environnement et des échéanciers prévus par le MDDEP; c’est-à-dire 12 % d’aires protégées d’ici 2015, 12 % d’aires protégées en forêt boréale continue d’ici 2015, 5 % de réserves de capital nature d’ici 2020 et le lancement de la planification écologique d’ici 2015. Pour chacune de ces sous-catégories, les différentes opinions des acteurs concernés ont été présentées de façon rigoureuse en visant à faire ressortir les tendances lourdes. À partir de ces dernières et sur base de la théorie du développement durable, plusieurs recommandations ont été formulées dans l’objectif de proposer des pistes de réflexion sur les moyens de respecter le développement durable dans la mise en pratique de l’engagement.